

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON ENTRE L'EFFORT DE DÉFENSE DE LA FRANCE ET CELUI DE LA GRANDE-BRETAGNE PAR MONSIEUR JACQUES DE LAJUGIE*, DIRECTEUR DES AFFAIRES FINANCIÈRES.

Indépendamment de ses aspects techniques et politiques, le débat sur l'émergence progressive d'une identité européenne en matière de Défense a également une composante financière. Le fait qu'il soit, au moins pour partie, animé par les deux pays qui continuent de consacrer un peu moins ou un peu plus de 2% de leur PIB à leur outil de Défense, c'est à dire la France et la Grande-Bretagne, est révélateur à cet égard.

Cela étant, les pays qui ont toute chance de peser sur le débat et d'y jouer un rôle moteur sont ceux dont le dispositif sera considéré comme une référence et dont l'effort de Défense restera le plus conséquent. A ce stade et sauf inflexion majeure, la Grande-Bretagne est bien placée pour en faire partie, et ce pour trois raisons :

- La plupart de nos partenaires sont membres de l'OTAN et rejoignent les Etats-Unis pour considérer, à tort ou à raison, que la Grande-Bretagne a toujours été et reste le meilleur élève de la classe atlantique en Europe.
- L'ensemble des indicateurs disponibles montrent que l'activité et l'entraînement des forces sont plus «poussés» en Grande-Bretagne qu'en France. S'agissant de l'Armée de Terre, le nombre de jours passés par les unités de combat hors des casernements, et avec leurs matériels organiques reste sensiblement supérieur à ce qu'il est en France. S'agissant de la Marine, le nombre de jours passés à la mer chaque année est voisin de 120 jours en Grande-Bretagne alors qu'il n'excède pas 90 jours en France. Quant à l'Armée de l'Air, le temps de vol annuel des pilotes de combat atteint 200 heures en Grande-Bretagne alors qu'il est limité à 180 heures en France.

- La Grande-Bretagne reste celui des Etats membres de l'Union Européenne qui, à périmètre comparable, continue de consacrer sensiblement plus de 2% du PIB à son outil de Défense, et ce dans un contexte où la plupart des pays majeurs de l'Union (l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, entre autres) se situent désormais plus ou moins nettement en deçà de ce seuil.

Le fait de comparer la France et la Grande-Bretagne est à la fois légitime et révélateur, dans la mesure où il s'agit de deux pays qui :

- ont un PIB à peu près équivalent¹ ;
- ont une ambition à peu près similaire s'agissant de la projection des forces ;
- ont opté pour la professionnalisation de leur dispositif militaire ;
- juxtaposent une composante nucléaire et une composante classique.

* Les opinions exprimées dans cet article sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles du ministère de la Défense.

¹ 1 500 Mds € 2001 dans le cas de la Grande-Bretagne, 1 460 Mds € 2001 dans le cas de la France.

Sur le plan méthodologique, il est essentiel de prendre trois séries de précautions. D'abord en raisonnant à la fois en monnaie constante et en parités de pouvoir d'achat afin de neutraliser la volatilité du taux de change £/€. Ensuite en raisonnant sur la base de l'exécution budgétaire, c'est à dire sur la base de ce qui a été effectivement dépensé. Enfin en travaillant à périmètre comparable, c'est à dire en neutralisant les pensions et en ne prenant en compte que l'activité militaire de la Gendarmerie (soit 5% de son activité totale).

Évalué hors pensions, l'effort de Défense de la Grande-Bretagne a été sensiblement supérieur au nôtre. Calculé sur la base de l'exécution 2001, l'écart entre l'un et l'autre a représenté 9,18 Mds € 2001, le budget de la Défense ayant absorbé 2,27% du PIB en Grande-Bretagne et 1,71% du PIB en France.

Depuis le début des années 1990, les moyens consacrés à la Défense ont un peu plus diminué en Grande-Bretagne qu'en France². Cela étant et dans le cas d'espèce, il est essentiel d'aller au-delà du chiffre global car il recouvre des situations différentes :

- Alors que les crédits consacrés aux RCS ont diminué dans des proportions voisines de 28% en Grande Bretagne, ils ont augmenté dans des proportions proches de 5% en France, ce qui n'est pas anormal dans la mesure où notre dispositif a été professionnalisé. Pour autant et rapportées aux effectifs, les charges de personnel restent plus lourdes en Grande-Bretagne qu'en France (43 357€ 2001 par personne employée en Grande- Bretagne, 29 778€ 2001 en France).
- Les crédits consacrés à l'entretien, au fonctionnement courant et à l'activité des forces ont diminué dans des proportions beaucoup plus fortes en France qu'en Grande-Bretagne³, le différentiel pouvant être évalué à plus de 5 Mds € en 2001. Rapporté aux effectifs, il varie du simple au double (13 581€ 2001 par personne employée en France, 30 662€ 2001 en Grande-Bretagne).

- Alors que les crédits consacrés à l'équipement des forces⁴ diminuaient en France dans des proportions voisines de 38%, ils ont augmenté de 6% en Grande-Bretagne. Évalués en valeur relative, ils ont été ramenés de 0,93 à 0,49% du PIB dans le premier cas et de 0,73 à 0,6% du PIB dans le second. Alors que la France allouait 3 Mds € de plus que la Grande Bretagne à l'équipement de ses forces en 1992, les chiffres disponibles montrent que la situation a changé du tout au tout en moins d'une décennie et que la Grande-Bretagne y a consacré 1,838 Mds € de plus que notre pays en 2001.

Comparé au nôtre sur la base des chiffres constatés en 2001, le dispositif britannique aligne des personnels qui sont mieux rémunérés, mieux entraînés et mieux équipés :

- mieux rémunérés, puisque le montant des crédits RCS⁵ représentait l'an dernier 14,4 Mds € 2001 en Grande-Bretagne et 11,2 Mds € en France, soit un différentiel de 3,2 Mds € alors même que le dispositif britannique est un plus resserré que le nôtre.
- mieux entraînés, puisque les crédits de fonctionnement sont en Grande-Bretagne largement supérieurs à ce qu'ils sont en France, ce qui explique, dans une large mesure, les écarts constatés en matière d'activité des forces et de disponibilité technique des matériels majeurs.
- mieux équipés, pour deux raisons qui ne sont pas du même ordre si elles jouent dans le même sens. D'abord parce que les montants absorbés par la dissuasion correspondent à 60% de ce qu'ils sont en France. Ensuite parce que le montant global des moyens consacrés à l'équipement des forces et aux infrastructures représentait l'an dernier 900 M € de plus en Grande-Bretagne qu'en France.

² Entre 1992 et 2001, les moyens consacrés à la Défense ont diminué dans des proportions voisines de 17,7% en Grande-Bretagne et de 17% en France.

³ 13,2% en Grande-Bretagne 24,7% en France.

⁴ Hors infrastructures

⁵ Rémunérations et charges sociales

COMPARAISON ENTRE L'EFFORT DE DÉFENSE DE LA GRANDE-BRETAGNE ET CELUI DE LA FRANCE POUR 2001¹

(€ 2001)	Grande-Bretagne	France	Ecart France / GB
• Effort de Défense	34,093 Mds €	24,916 Mds €	9,177 Mds €
• Effort de Défense/PIB	2,27%	1,71%	-
• Effort de Défense /Habitant	569 €	422 €	Effort France = 74,2% effort G.B
• Effectifs, dont : • Personnels militaires • Personnels civils	332 100 219 200 112 900	348 145 249 2842 98 861	Effectifs France = 113% effectifs G.B Effectifs France = 126% effectifs G.B Effectifs France = 88% effectifs G.B
• RCS ² • RCS/personnel employé ³	14,399 Mds € 65 688 €	11,18 Mds € 40 422 €	RCS France = 77,6% RCS G.B Ratio France = 62% Ratio G.B
• Fonc. et entretien des forces ⁴ • Fonc. et entretien/Personnel employé ⁴	10,173 Mds € 46 410 €	5,1 Mds € 18 436 €	RCS France = 50% RCS G.B Ratio France = 39,7% ratio G.B
• Dépenses en capital ⁵ • Dépense en capital / Personnel employé ⁴	9,521 Mds € 43 437 €	8,637 Mds € 31 230 €	Effort France = 90% effort G.B Ratio France = 72% ratio G.B
• Equipement des forces • Equipement/PIB	8,923 Mds € 0,59%	7,085 Mds € 0,49%	Effort France = 79% effort G.B -

¹ Calculs faits en € 2001, sur la base de la dépense exécutée, à périmètre comparable (c'est à dire en ne prenant en compte que l'activité militaire de la Gendarmerie) et hors pensions.

² Rémunérations et charges sociales

³ Personnels militaires seulement

⁴ Concept OTAN, ce qui inclut l'entretien programmé des matériels, les munitions et l'entretien programmé des personnels.

⁵ Ce qui inclut l'équipement et l'infrastructure

EVOLUTION COMPARÉE DES EFFORTS DE DÉFENSE DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE LA FRANCE SUR LA PÉRIODE 1992-2001¹

(€ 2001)	1992	2001	Evo en %
1) Effort de Défense • France • Grande Bretagne	30,028 Mds € 41,423 Mds €	24,916 Mds € 34,093 Mds €	- 17% - 17,7%
2) Effort de Défense/PIB • France • G.B	2,45% 3,59%	1,71% 2,27%	- -
3) Effectifs² • France • G.B	549 143 451 400	348 1452 332 100	- 31,6% - 26,4%
4) RCS • France • G.B	10,267 Mds € 19,916 Mds €	11,180 Mds € 14,399 Mds €	+ 8,9% - 27,7%
5) RCS/Personnel employé² • France • G.B	18 696 € 44 120 €	29 778 € 43 357 €	+ 59,3% - 1,7%
6) Fonc et entretien des forces³ • France • G.B	6,773 Mds € 11,176 Mds €	5,099 Mds € 10,173 Mds €	- 24,7% - 13,2%
7) Fonc et entretien des forces/Personnel employé² • France • G.B	12 333 € 25 955 €	13 581 € 30 632 €	+ 10,1% + 18%
8) Dépenses en capital • France • G.B	12,988 Mds € 9,792 Mds €	8,637 Mds € 9,521 Mds €	- 33,5% - 2,8%
9) Dépenses en capital/personnel employé² • France • G.B	23 651 € 21 691 €	23 006 € 28 670 €	- 2,7% + 32,2%
10) Equipement des forces • France • G.B	11,381 Mds € 8,419 Mds €	7,085 Mds € 8,923 Mds €	- 37,7% + 6%
11) Equipement des forces/PIB • France • G.B	0,93% 0,73%	0,49% 0,59%	- -

¹ Calculs faits en monnaie constante, sur la base de la dépense exécutée hors pensions et à périmètre comparable (c'est à dire en ne prenant en compte que l'activité militaire de la Gendarmerie).

² Civils et militaires (hors appelés)

³ Concept OTAN, ce qui inclut l'entretien programmé des matériels, les munitions et l'entretien programmé des personnels.

L'observatoire économique de la défense
se propose de diffuser Ecodef par messagerie électronique (format pdf).
Si vous êtes intéressés par cette formule,
veuillez adresser votre E-mail à :
oed@sga.defense.gouv.fr

Internet › www.defense.gouv.fr/sga • Intranet › www.sga.def

É C O D E F

Observatoire Économique de la Défense (SGA/DAF/SDRI/OED)
14, rue Saint Dominique • 00450 Armées

Pour vous abonner :
Fax : 01 42 19 45 43 - Email : oed@sga.defense.gouv.fr
Rédacteur en chef : Cyr-Denis Nidier

ISSN 1293-4348 • Impression : SMG/Impressions • Tél : 01 42 19 40 91
Conception et réalisation graphique : Pascal Ilic SGA/com 2003